

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 19 juin 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaients
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danièle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Procurations(s) : Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Madame Françoise BUFFET, Docteur Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF
- Excusé(s) : Monsieur Eric ELKOUBY
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

N° CD/2017/026 - 705 - Gestion des routes départementales
Plan territoires connectés et attractifs 2017-2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- approuve le Plan "territoires connectés et attractifs" présenté dans l'annexe 1 à la présente délibération et portant sur :

- * le programme d'investissement destiné à renforcer les liaisons transfrontalières et interdépartementales à hauteur de 57,5 M€ ;
- * le programme d'accessibilité à l'Eurométropole de Strasbourg à hauteur de 13,5 M€ ;
- * le programme d'aménagement et de sécurisation du réseau routier pour un montant de 76,7 M€ ;
- * le programme de réalisation des itinéraires cyclables pour un montant de 10,8M€.

- adopte les règles de cofinancement des projets conformément au tableau joint en annexe 2 ;

- autorise le Président à entreprendre toutes les démarches administratives auprès des cofinanceurs (Europe, Etat, Région, Départements limitrophes, Communes et groupements de communes...) ;

- autorise le Président à engager les études préalables et toutes les procédures juridiques, foncières, environnementales, etc., afférentes à ces opérations.

Les opérations d'investissement routier seront réalisées dans la limite des crédits inscrits aux budgets primitifs des années 2017 à 2021.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170619-lmc1110417-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 22/06/17